



LA VILLE DE CESSON-SEVIGNE RECRUTE

DEUX AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (AVSP) – H/F DIRECTION GENERALE ET SERVICES TRANSVERSAUX

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES POSTE A TEMPS COMPLET

La Ville de Cesson-Sévigné, ville de 18 000 habitants et 3^e Ville de Rennes Métropole, recrute deux agents de surveillance de la voie publique (à temps complet).

Missions principales

Sous l'autorité du chef de la police, vous aurez en charge les missions suivantes :

Gestion des marchés de plein-air du mercredi et du samedi

- Gérer les demandes d'abonnements
- Préparer et suivre la commission des marchés
- Assurer le placement des commerçants-passagers et l'encaissement des droits de place sur les marchés hebdomadaires
- Faire respecter l'arrêté relatif au fonctionnement des marchés de plein-air (contrôle des pièces administratives, métrage-linéaire, électricité et conformité de l'installation, gestion des déchets...)

Gestion de l'occupation du domaine public

- Gérer et contrôler l'occupation du domaine public relative aux terrasses, camions-restaurants, déménagements et travaux.
- Transmettre les données au service financier

Accueil et relations avec les publics

- Gérer l'accueil du poste de police
- Répondre aux appels téléphoniques et renseigner la population
- Recueillir les mains courantes
- Transmettre les informations au chef de poste
- Gérer les objets trouvés

Verbalisation des infractions du code de la route et de l'environnement

- Verbaliser les cas d'arrêts, de stationnements gênants, abusifs ou interdits, à l'exclusion des arrêts ou stationnements dangereux (art. L. 130-4, R. 130-4 du code de la route)
- Verbaliser le défaut d'apposition du certificat d'assurance sur les véhicules (art. R. 211-21-5 du code des assurances)
- Emettre Les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies publiques (art. L. 1312-1 du code de la santé publique)
- Rechercher et constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage (art. 2, décret n° 95-409 du 18/04/1995)
- Verbaliser les infractions relatives aux déchets prévues par le code pénal et le code de l'environnement

Règlement local de la publicité intercommunal

- Contrôler et relever les infractions relatives aux publicités, enseignes et pré-enseignes

Activités occasionnelles du poste :

- Participer au Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Profil

Connaissance du Cadre réglementaire, des acteurs et des dispositifs de la sécurité publique

Sens de l'accueil des publics et techniques de régulation et de résolution de conflits

Sens du service public, travail en équipe

Utiliser l'outil informatique et les logiciels de gestion

Conserver neutralité et objectivité face aux situations

Permis B exigé

Condition d'emploi et de rémunération

Recrutement statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) à défaut contractuel (selon les articles 3-2 ou 3-3 2° ou 38 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)

Rémunération statutaire, régime indemnitaire (groupe de fonction : CG3a - Gestionnaire), prime de fin d'année, CNAS.

Postes à pourvoir au 1^{er} janvier 2022

Date limite de candidature : le 28 novembre 2021

Merci de bien vouloir transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) adressée à Monsieur le Maire :

Soit par courrier postal à : 1 esplanade de l'Hôtel de Ville - CS 91707 - 35517 CESSON-SÉVIGNÉ Cedex

Soit par mail : ressources-humaines@ville-cesson-sevigne.fr

Renseignements complémentaires :

Directrice des Ressources Humaines (02.99.83.52.09)